

Le sénateur Perrault: Nous tentons de faire valoir ce point, et cela, malgré certains sénateurs qui siègent de l'autre côté.

Le sénateur Tremblay: Oui, quel est le point en question?

Le sénateur Perrault: Nous disons que, puisque certains membres de l'autre endroit ne veulent pas participer aux réunions du comité tant que la Chambre des communes n'aura pas voté sur la motion présentée le 2 mars, le comité mixte ne devrait pas se réunir. La sonnerie se fait entendre encore et encore.

Le sénateur Flynn: Et nous savons qu'elle continuera de se faire entendre.

Le sénateur Perrault: Nous ne savons pas combien de temps encore elle continuera de se faire entendre. Nous l'admettons. Nous, nous disons . . .

● (2100)

Le sénateur Tremblay: Puis-je rectifier ce que le leader du gouvernement vient de dire? Je n'ai jamais entendu de sonnerie . . .

Le sénateur Perrault: Permettez-moi de terminer ce que j'ai à dire, et j'écouterai avec grand respect l'honorable sénateur. Permettez-moi de dire sur quelle autorité s'appuient certains députés de l'autre endroit. On peut n'être pas d'accord sur leur interprétation, aussi, en tout cas ils citent la page 617 d'Erskine May, 19^e édition.

Le sénateur Smith: Qu'est-ce qu'il dit à propos du Sénat?

Le sénateur Perrault: Le sénateur devient de plus en plus gênant, alors que nous cherchons à tirer au clair certaines de ces questions.

Le sénateur Smith: Je suis toujours gênant quand je ne suis pas d'accord avec le leader du gouvernement.

Le sénateur Perrault: Il faut savoir distinguer entre moucheron et moustique, et ce soir le sénateur fait le moustique.

Le sénateur Smith: Il faut savoir distinguer entre résonnance et raisonnement, et je vais vous dire ce que vous faites . . .

Le sénateur Perrault: L'honorable sénateur voudra-t-il me donner le temps de lire le passage? Il a peur, j'imagine, d'entendre des choses qui donnent tort à son parti.

Le sénateur Smith: Pensez-vous que je ne l'aie pas déjà lu?

Le sénateur Perrault: Le sénateur a déjà dit qu'il en ignorait l'existence, alors je vous le signale. Votre mémoire doit avoir des défaillances. Je prierai le leader de l'opposition de mieux surveiller ses sénateurs.

Le sénateur Flynn: Voilà une chose que je ne fais pas si bien que vous, c'est évident.

Le sénateur Perrault: Est-ce que le leader de l'opposition soulève la question de privilège?

Le sénateur Flynn: Oui, parce que vous m'avez demandé de mieux surveiller mon groupe. Mais je ne suis pas doué comme vous en ce domaine. Cela saute aux yeux. Vous arrivez à ce qu'ils vous écoutent tous religieusement.

[Le sénateur Smith.]

Le sénateur Perrault: Le leader de l'opposition a repris sa place, je l'espère. Permettez-moi de citer le passage:

Lorsqu'on procède à un vote à la Chambre, les présidents des comités permanents doivent suspendre les travaux pendant un laps de temps qu'ils jugent suffisant pour permettre à leurs membres de prendre part au vote et de revenir aux comités.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Perrault: Voilà ce qui est dit.

Le sénateur Smith: Qu'est-ce qui est dit à propos du Sénat?

Le sénateur Perrault: Certains députés pensent que tant qu'ils n'auront pas voté on devrait suspendre les séances des comités. Tel est le point de vue adopté par certains de nos collègues parlementaires de l'autre Chambre. Quoi qu'on pense de leur point de vue, il est carrément injuste et antidémocratique de vouloir tenir une séance de comité mixte à laquelle ils n'assisteront pas pour des raisons de procédure. C'est manifestement une question de conscience, pour certains d'entre eux.

Le sénateur Flynn: En quoi cela s'applique-t-il aux sénateurs?

Le sénateur Perrault: Selon le sénateur Flynn, cela peut être légal, dans ces circonstances, mais il n'entre pas dans la tradition du Parlement qu'un comité mixte siège, quand il n'est pas représentatif. Cela ne respecte ni les conventions, ni la tradition. Si nous nous trouvions dans une situation analogue à celle où se trouvent les membres de l'autre endroit, beaucoup d'entre nous n'apprécieraient guère qu'un comité mixte siège, entende des témoins et prenne des décisions en l'absence d'un certain nombre d'honorables sénateurs. Nous protestons au nom du *fair play*. Notre point de vue se fonde sur la tradition et les conventions et, certes, sur ce commentaire d'Erskine May. Il s'agit tout simplement d'agir loyalement avec l'autre chambre et de chercher à ce que nos comités effectuent leurs travaux de façon démocratique.

Le sénateur Nurgitz: Honorables sénateurs, j'ai une question supplémentaire à ma première question. Après tout ce que vient de dire le leader du gouvernement et après le commentaire d'Erskine May qu'on vient de citer, il faut donc conclure que les comités mixtes ne peuvent siéger pendant que retentit la cloche d'appel parce que c'est contraire à la courtoisie, aux conventions et aux règles parlementaires; est-ce bien ce qu'a voulu dire le leader du gouvernement?

Le sénateur Perrault: J'ai exprimé l'opinion qu'ils ne devraient pas siéger dans les circonstances. Tout dépend de la conception qu'on se fait du régime parlementaire.

Le sénateur Nurgitz: Je remercie le leader du gouvernement de sa réponse, et je pourrais même être d'accord avec lui. Peut-il donc me dire pourquoi le comité mixte des règlements et autres textes réglementaires, dont un des coprésidents est un représentant de mon parti à l'autre endroit, a siégé jeudi dernier pendant que retentissait la cloche d'appel?

Le sénateur Guay: Parce que le sénateur Godfrey n'est pas assez avisé.